



Stratégies et pratiques adaptatives des exploitations agricoles en zone pluviale du Gharb au Maroc face aux défis de durabilité

Adnane Berahmani¹, Mohamed Sbai²

¹ Direction régionale d'agriculture de Rabat Salé Kenitra ;

² Chambre régionale d'agriculture de l'Oriental.

Contact : berahmani.adnane@gmail.com

Résumé

L'agriculture familiale au Maroc est au cœur de profondes transformations qui ont changé son fonctionnement et ses traits distinctifs. La présente étude réalisée dans les communes rurales de Beni Oual et Moulay Abdelkader, dans la province de Sidi Kacem, interroge les défis rencontrés et les stratégies mises en œuvre par les exploitations agricoles familiales dans un contexte agro-écologique spécifique d'agriculture pluviale. Alliant méthodes qualitative et quantitative, l'étude a cherché à analyser les aspects agro économiques des exploitations familiales tout en donnant la parole aux agriculteurs pour s'exprimer sur leurs situations sociales et leurs parcours professionnels. Des questionnaires et des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des exploitants. Les défis de durabilité des exploitations agricoles ne sont pas que climatiques, loin s'en faut. Des facteurs multiples tels que la mobilisation modeste de la main d'œuvre, la décapitalisation des exploitations et la faiblesse des biens corporels, participent à la fragilisation des capacités de durabilité des exploitations. En conséquence, les agriculteurs familiaux font appel à des stratégies tant techniques (intensification, intégration de l'élevage), managériales (association, location), que sociales (gestion en indivision, pluriactivité) pour pérenniser leurs exploitations. Le déploiement de ces pratiques et stratégies aboutit à une différenciation des situations entre les exploitations agricoles. L'agriculture familiale repose sur un système d'activités composite et sa durabilité dépend autant d'une évolution technique et organisationnelle de la composante agricole que d'une diversification de l'économie rurale.

Mots clés : Agriculture familiale ; décapitalisation ; durabilité ; intensification ; pluriactivité ; stratégies adaptatives ; Sidi Kacem ; Gharb ; Maroc.

Introduction

A la suite de politiques¹ agricoles volontaristes, la richesse créée par le secteur agricole au Maroc s'est inscrite depuis 2008 dans une tendance haussière. Le produit intérieur brut agricole a ainsi plus que doublé² entre 2007 et 2024 (HCP, 2009 et 2025). De plus, la valeur des exportations agricoles et agroalimentaires a presque triplé³ entre 2010 et 2024 (Office des Changes, 2025).

Le dynamisme du secteur agricole est porté par une agriculture irriguée qui participe à plus de 70 % de la production agricole et 75 % des exportations (MAPMDREF, 2020). Cependant, c'est l'agriculture pluviale qui domine l'espace en occupant 82 % de la superficie agricole utile (SAU) à travers un assolement majoritairement céréalier⁴. Les résultats de l'agriculture pluviale impactent profondément les performances du secteur agricole. Ceci est d'autant plus important que les exploitations agricoles sont à dominante familiale⁵.

Aujourd'hui, promouvoir les fonctions productives, économiques et écosystémiques de l'agriculture familiale se heurte à plusieurs facteurs freinant son développement et sa résilience, notamment les changements climatiques, la difficulté d'accès aux facteurs de production, le morcellement des terres agricoles, ainsi que l'insuffisance en infrastructures (CESE, 2025).

Le changement climatique participe de plus en plus à la vulnérabilité de l'agriculture pluviale (El Brahli et al., 2009). Il a provoqué d'ores et déjà une réduction des précipitations d'environ 25% depuis 1980 (Balaghi et al., 2024). Les projections climatiques établies par la Direction de la Météorologie Nationale prévoient une régression de 20% en moyenne des précipitations d'ici la fin du 21^{ème} siècle (Bennouna, 2020). Le raccourcissement prévu de la saison de croissance entraînera une contraction des zones de culture des céréales, en particulier dans les plaines atlantiques, ainsi qu'une diminution des rendements (Balaghi et al., 2024). Il faudrait s'attendre donc à une nouvelle redistribution des cultures et une progression du front d'aridité (Ait Houssa et al., 2017).

Sur le plan démographique, les changements indiquent une recomposition de la famille rurale. La société marocaine s'est engagée, sur près d'un demi-siècle (1971-2024), dans un processus de transformation d'une société à dominante rurale (64,8% des habitants sont ruraux), à une société urbanisée (62,8% des habitants sont urbains) (HCP, 2024a). A cette même période, l'indice synthétique de fécondité⁶ de la famille rurale a fortement baissé de 7,05 à 2,4 (HCP, 2019 ; HCP, 2024b), convergeant donc vers les niveaux urbains (Sajoux et Chahoua, 2012). Ainsi, la taille moyenne des ménages ruraux, évaluée à 6,6 personnes en 1994, a baissé à 4,4 en 2024 (HCP, 2025 et 2024c).

¹ Il s'agit des deux stratégies successives du département de l'agriculture : Plan Maroc Vert 2008-2020 et Génération Green 2020-2030.

² Le PIB est passé de 68,71 milliards de DH, à la veille de 2007, à 160,27 milliards DH en 2024.

³ Les exportations à cette période ont augmenté de 29,46 milliards de DH à 86,95 milliards de DH.

⁴ L'assolement céréalier en zones pluviales a varié entre 2008 et 2018 de 75% à 64% de la SAU.

⁵ L'Atlas de l'Agriculture (2020) distingue les petites et très petites exploitations agricoles familiales (moins de 3 ha et de 3 à 5 ha) rassemblant ainsi 72% des exploitations et 25% des terres. Aussi, la moyenne agriculture, principalement familiale (entre 5 et 50 ha) regroupant près du tiers (27%) de l'ensemble des exploitations et près des deux tiers (59,4 %) des terres cultivées.

⁶ Mesure le nombre moyen d'enfants par femme.

Au niveau économique, l'agriculture familiale est doublement ébranlée par le recul de l'emploi non rémunéré et l'accroissement de la salarisation⁷. Entre 1996 et 2016, la main d'œuvre salariée permanente a plus que doublé, tandis que la main d'œuvre familiale a accusé une baisse de près de la moitié (CGDA, 2020).

L'agriculture familiale est au carrefour de changements multiples entraînant une hybridation des situations des Exploitations Agricoles Familiales (EAF) (Akesbi et al., 2008 ; Errahj, 2017 ; Sraïri et al., 2018). S'organisant autour de la satisfaction des besoins de la famille, l'exploitation agricole familiale n'épouse pas l'idéal-type de l'exploitation sectorielle décrite à partir des seules caractéristiques économiques (offre, demande, concurrence, etc.) des filières agroalimentaires (Lacombe, 2016).

La diversité des EAF résulte de la combinaison de logiques domestiques et marchandes, plutôt que d'une stricte rationalité entrepreneuriale (Bélières et al., 2014 ; Lacombe, 2016). Dans les faits, les agriculteurs familiaux font preuve de beaucoup d'imagination et déploient une panoplie de stratégies adaptatives pour pérenniser leurs exploitations agricoles (El Amrani et al., 2018 ; Errahj, 2017).

Cet article examine les contraintes et défis des EAF en agriculture pluviale au Maroc et analyse les stratégies mises en œuvre pour assurer leur pérennité, en les replaçant dans le contexte des dynamiques nationales de changement.

Méthodologie

La présente étude résulte d'une mission d'établissement de la situation de référence dite "avant-projet" portant sur les EAF, conduites en mode pluvial, possibles bénéficiaires d'un projet d'aménagement hydroagricole et d'équipement collectif en irrigation localisée. Les exploitations ciblées sont situées dans les communes rurales contigües de Beni Oual et Moulay Abdelkader relevant du Cercle Tilal Al Gharb dans la province de Sidi Kacem. La zone d'étude fait partie de l'unité territoriale de l'agriculture (UTA⁸) Gharb.

En privilégiant l'approche monographique, l'étude, effectuée entre 2020 et 2021, s'est focalisée sur la compréhension des pratiques et stratégies des agriculteurs familiaux, soumis à d'innombrables contraintes climatiques, financières et sociales fragilisant la durabilité de leurs exploitations agricoles. Partant de la proposition de Godard et Hubert (2002), la question de durabilité invoque dans cet article deux composantes. D'abord, une durabilité autocentrée de l'exploitation agricole, c'est-à-dire la capacité de celle-ci à entretenir les ressources naturelles et humaines dont elle dépend pour son activité productive, grâce à des stratégies d'adaptation aux face aux évolutions majeures. Ensuite, la contribution de l'exploitation agricole à la durabilité de son territoire à partir de l'insertion dans l'économie locale, la création d'emploi, la répartition de la population, la prise en compte des effets négatifs sur l'environnement, etc. (Godard et Hubert, 2002 ; Gafsi, 2006).

⁷ Le bilan net de l'emploi non rémunéré dans le rural entre 2008 et 2022 a accusé une perte de plus de 700 000 postes (HCP, 2009 et 2023).

⁸ Pour une meilleure territorialisation de l'agriculture, l'Atlas de l'Agriculture, propose un découpage du Maroc en 30 UTA ayant une certaine homogénéité des conditions naturelles ainsi que des systèmes de production agricole.

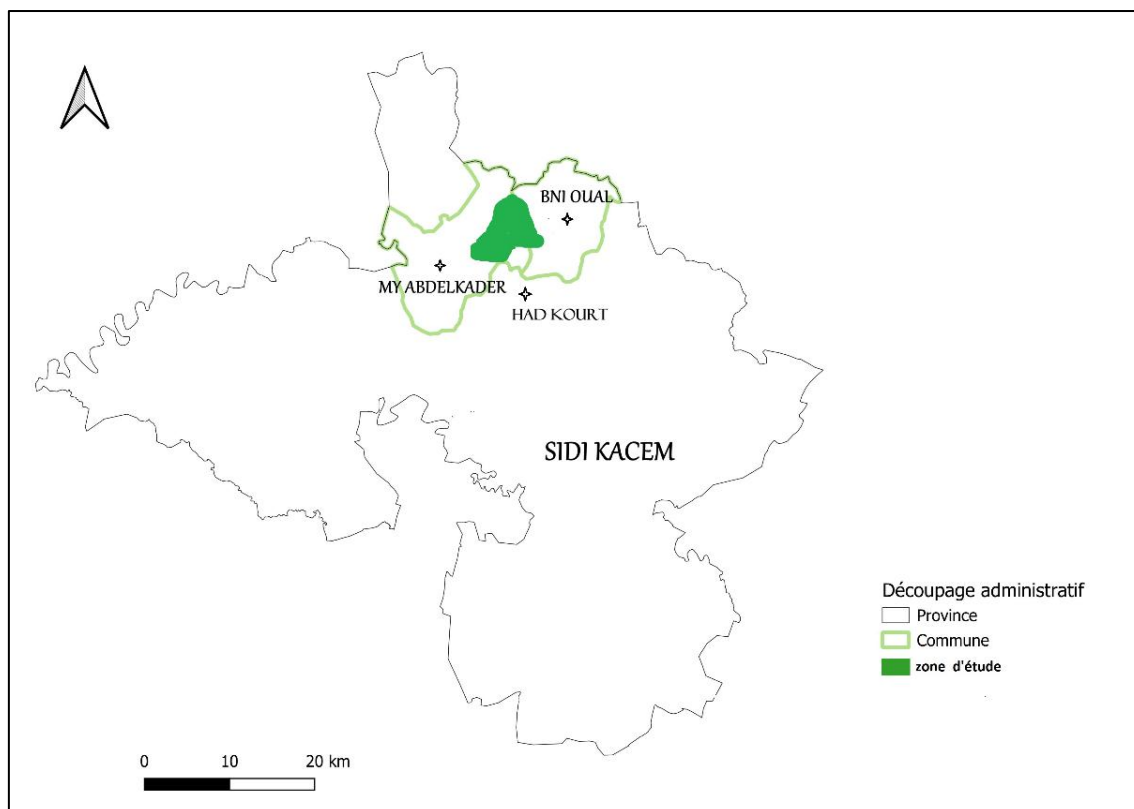


Figure 1. Carte de la zone d'étude

Notion complexe et multidimensionnelle selon les angles des approches disciplinaires (Gafsi, 2006), l'exploitation agricole familiale est appréhendée à la fois comme une unité productive, un espace de vie familial, un référent identitaire du groupe et un patrimoine physique (Mahdi, 2016). Discerner la complexité de cet objet de recherche n'était pertinemment possible qu'en alliant les méthodes qualitatives et quantitatives, en vue de « *porter un double regard sur un même objet* » (Dietrich et al., 2010, p. 208) et de s'en servir en tant que jumelles « *soit regarder le paysage dans son ensemble ou au contraire choisir de zoomer sur les détails de ce panorama* » (Dietrich et al., 2010, p. 209).

Dans une première étape, à visée compréhensive, des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de 20 agriculteurs, sélectionnés de manière aléatoire. Cette démarche qualitative visait à situer les stratégies des agriculteurs à partir des récits de

ces derniers sur leurs situations familiales et trajectoires professionnelles. Les choix des agriculteurs étant un produit négocié entre les contextes sociaux et les rationalités techniques et économiques.

Dans un second temps, une liste exhaustive de 300 bénéficiaires du projet d'aménagement a servi de base de sondage. Cependant, cette catégorie de propriétaires incluait non seulement des agriculteurs résidents mais aussi : des agriculteurs non-résidents difficilement joignables, des propriétaires établis à la ville déléguant l'exploitation de leurs terres à des membres de familles, et des propriétaires donnant leurs terrains en bail à des tiers. De ce fait, l'enquête quantitative a été conduite auprès de 30 agriculteurs à travers l'administration d'un questionnaire intitulé « exploitation ». Ce questionnaire visait à analyser conjointement le système de production et le système familial. Afin d'assurer une représentativité statistique de la

diversité des exploitations, un échantillonnage stratifié a été mis en place.

Les exploitants ont ensuite été répartis en strates en fonction de la taille des parcelles exploitées (un tel critère est considéré comme discriminant entre exploitations). La population de référence, constituée des agriculteurs bénéficiaires du projet, a été répartie en trois strates selon la taille des parcelles exploitées : petites exploitations (40% : < 10 ha), exploitations moyennes (40% : 10–20 ha) et grandes exploitations (20% : > 20 ha). Au sein de chaque strate, les enquêtés ont été sélectionnés par tirage aléatoire simple, avec un effectif proportionnel à la taille de chaque strate, ce qui a permis de retenir au total 30 agriculteurs. Ces derniers ont un âge moyen de 52 ans et 88% d'entre eux ont plus de 40 ans.

Dans une logique de vérification et compréhensive, ce travail a été complété d'une part par la réalisation de quatre ateliers de discussion avec des groupes de 15 à 20 agriculteurs portant sur les caractéristiques distinctives de l'agriculture pluviale en regard de l'agriculture irriguée. Finalement, cinq entretiens complémentaires ont été tenus avec les agriculteurs membres d'organisations professionnelles afin de mieux comprendre l'histoire agraire de la zone.

Le corpus qualitatif, issu des entretiens semi-directifs et des ateliers de discussion, a fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. Cette méthode a permis de transcrire et regrouper les discours des agriculteurs autour d'axes structurants, tels que les trajectoires professionnelles, les stratégies sociales et les méthodes d'adaptations. Parallèlement, les données quantitatives extraites du questionnaire « exploitation » ont été traitées par des statistiques descriptives (fréquences,

moyennes, coefficients de variation) permettant de caractériser les volets productifs et économiques des EAF.



Photo 1. Champs de céréaliculture dans la zone d'étude

Résultats

Les défis à la durabilité

Le défi climatique

Les précipitations par campagne agricole enregistrées dans la zone d'étude sur la période de 25 ans allant de 1989/1990 à 2013/2014 affichent une grande variabilité interannuelle (coefficient de variation de 41%) et une moyenne se situant à 591 mm avec des pics des pluies entre les mois de novembre et janvier (Figure 2). Cependant, un déficit récurrent a été constaté entre les campagnes de 2014/2015 et celle de 2023/2024, et estimé en moyenne à -19%.

En première analyse, le bilan aléatoire des précipitations annuelles induit une grande volatilité de la production agricole (Figure 3). Les sécheresses à la fois en début de cycle⁹ et en fin de cycle affectent négativement la

⁹ Généralement le cycle s'étale de la fin du mois d'octobre jusqu'à la fin du mois de mai.

productivité des céréales. Du reste la tendance baissière des pluies conduit directement à une réduction des rendements, et par ricochet, une baisse substantielle des revenus agricoles. Dans la zone d'action du centre du conseil agricole Had Kourt¹⁰ dominant la zone d'étude, la production de blé tendre lors de la campagne

agricole 2017/2018 était en baisse de - 10% par rapport à celle de 2016/2017, bien que la pluviométrie ait augmenté de 22 %. Aussi, à une pluviométrie presque identique à la campagne de référence 2016/2017, la campagne de 2018/2019 a enregistré une production en baisse de 30%.

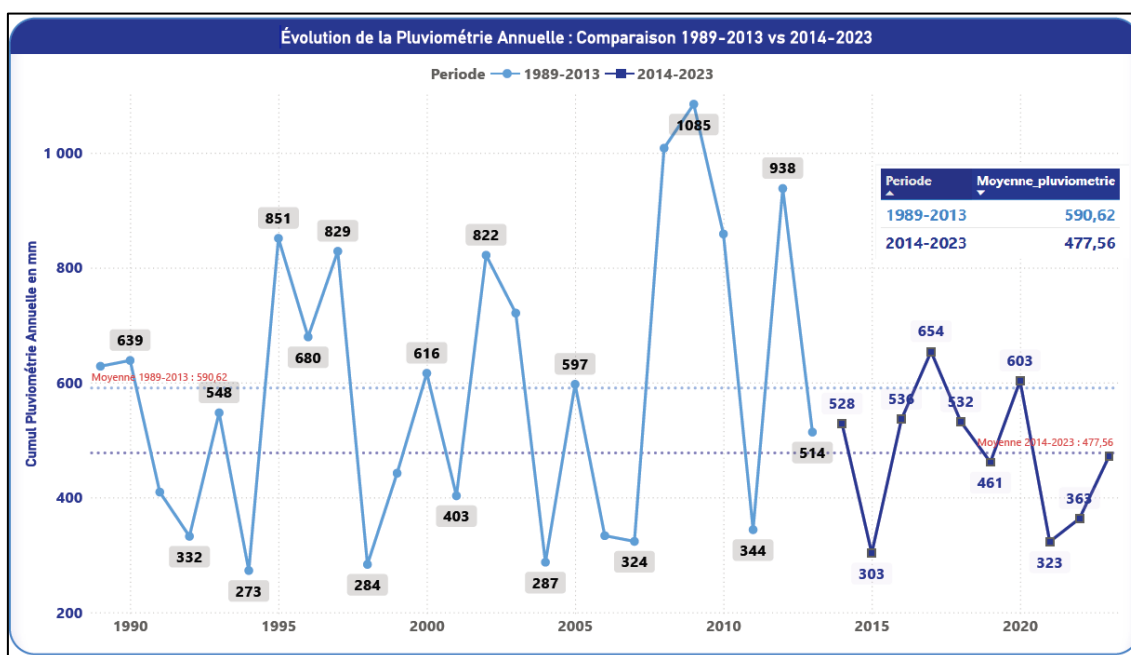


Figure 2. Evolution de la pluviométrie annuelle sur les périodes 1989-2013 et 2014-2023 de la station météorologique Had Kourt dominant la zone d'étude

¹⁰ La zone d'action du centre de conseil agricole Had Kourt est située en zone de Bour favorable et comprends à 7 communes rurales dont les 2

communes concernées par la présente étude. Les emblavements en blé tendre y restent pratiquement stables autour de 41 000 ha.



Photo 2. Photo aérienne de la zone d'étude

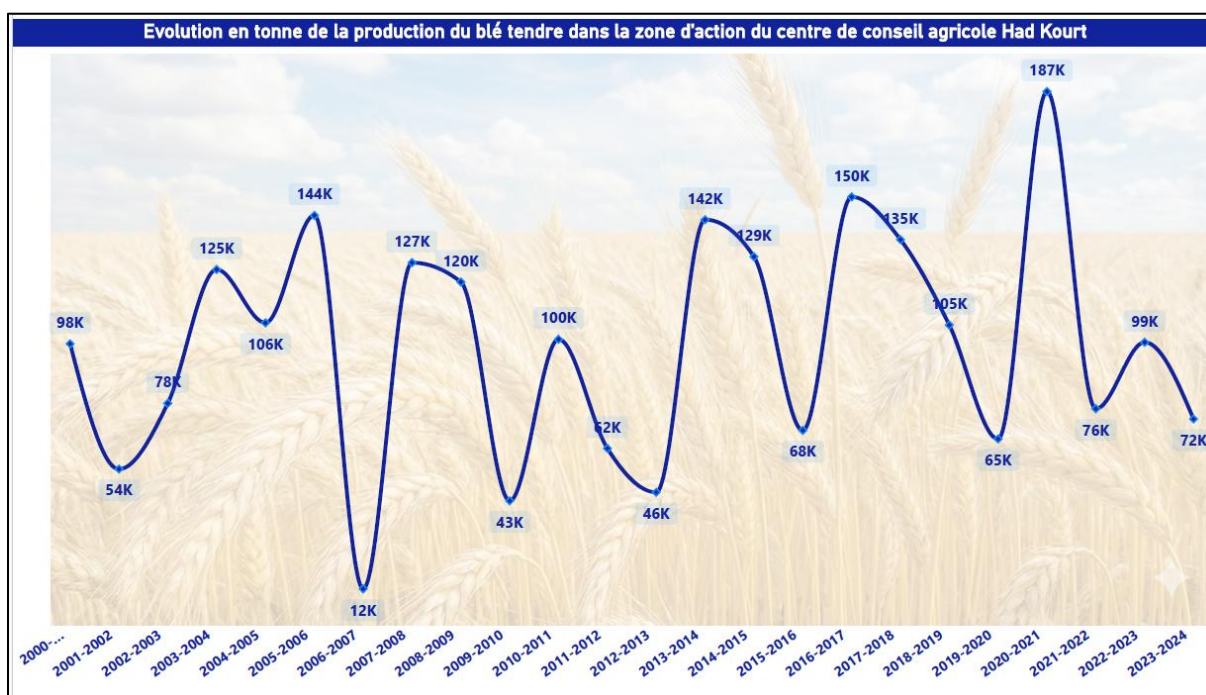


Figure 3. Evolution en millier de tonnes de la production du blé tendre dans la zone d'action du Centre de Conseil Agricole (CCA) Had Kourt

Sources : données CCA Had Kourt

La dépendance accrue au marché des intrants et services

Le système de culture est structuré autour des céréales et des légumineuses qui s'étendent sur 90% de la superficie des exploitations

enquêtées dont 63,7% est emblavée par les céréales. L'analyse de l'itinéraire technique des exploitations montre la forte connexion des agriculteurs au marché des intrants et services.

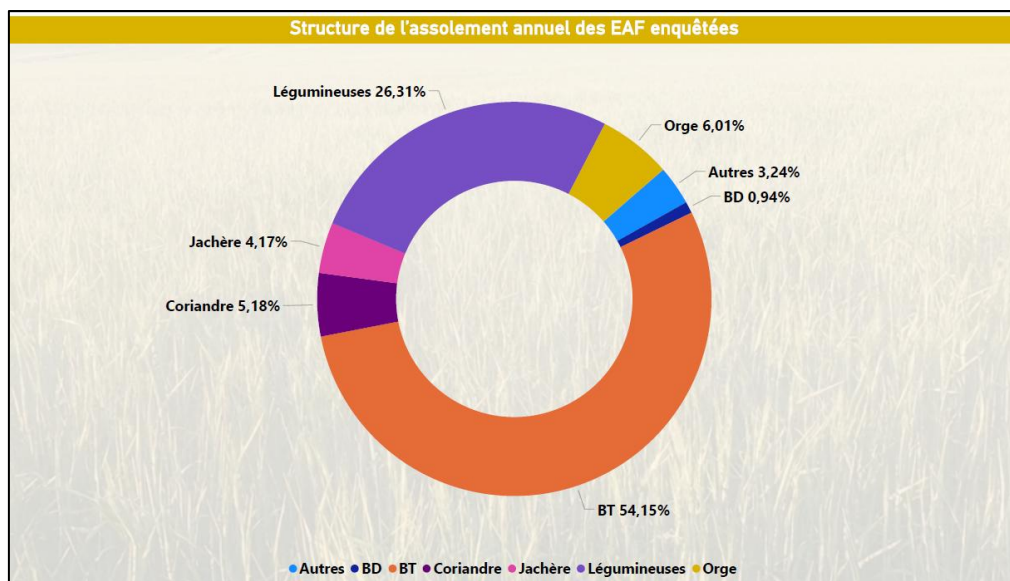


Figure 4. Structure de l'assolement annuel des EAF enquêtées

Le suivi des opérations de production des céréales et légumineuses démontre l'importance des coûts encourus pour l'achat des intrants, qui concentre l'essentiel des dépenses des agriculteurs. Partant des résultats des enquêtes quantitatives, les charges relatives par exemple à l'achat des semences et des engrais de fond représentent entre 56% et 83% des coûts relatifs à l'installation des cultures pour les 30 exploitations agricoles étudiées. Aussi, le poste de fertilisation est constitué d'au moins 65% de l'achat des engrais. De même, le coût des pesticides absorbe selon les cultures entre 54% et 80% des dépenses de protection phytosanitaire.

La location des services d'agriculteurs-tractoristes confirmés est une pratique très répandue, qui repose sur un marché de prestation de services ayant trouvé son essor dans le sillage des incitations à l'investissement octroyées par le ministère de l'agriculture à travers le Fonds de Développement Agricole (FDA). Les prestataires de services agricoles

sont marqués par leur grande mobilité, travaillant aussi bien dans les zones bour (c'est-à-dire en pluvial) qu'irriguées et atteignant même les provinces limitrophes. Les aides financières accordées à l'échelle de la direction provinciale de l'agriculture de Sidi Kacem sur la période de 2010 à 2019 font état de plus de trois mille unités de matériels agricoles subventionnés correspondant à près du cinquième à l'acquisition des tracteurs.

Par rapport aux activités d'élevage, l'intégration des produits et sous-produits provenant du système de culture ne peut à elle seule répondre entièrement aux besoins des animaux. Trois quarts des exploitations étudiées achètent plus de la moitié de l'alimentation pour bétails à partir des souks limitrophes. A défaut de ressources financières suffisantes, les éleveurs de petites exploitations renoncent à l'achat de la supplémentation et se contentent du déprimage¹¹ et de la vaine pâture sur les

¹¹ Le déprimage est pratiqué chez 40% des éleveurs et est réalisé par un semis de graminées ou autres plantes fourragères puis conduit en bour. Le

fourrage est exploité en vert par pâturage ou fauchage. Il s'agit d'une pratique permettant une offre fourragère précoce.

chaumes et les pâturages accessibles lors de déplacements de très faibles amplitudes.

Une mobilisation modeste de la main d'œuvre

La mécanisation des opérations agricoles a réduit le poids de la main d'œuvre, y compris familiale, dans la réalisation des activités culturales en système pluvial. Dans les céréales qui dominent les assolements (environ 62% de la SAU), par exemple la culture de blé tendre ne mobilise directement qu'en moyenne 4,14 Journées de Travail (JT) saisonnier par hectare, alors que les pois-chiches qui sont sur des superficies limitées (environ 15% de la SAU), requièrent 33,7 JT consacrées au binage et à la récolte qui sont manuels.

Or, comparativement, dans les systèmes conduits en irrigué la mobilisation de la main d'œuvre est bien plus élevée. Par exemple l'analyse des données de contrôle de gestion d'une société agricole conclue que ses domaines agrumicoles modernes, dans la zone du Gharb, peuvent générer plus de 150 JT/ha/an, tout comme dans le Saïs ses vergers en intensif d'olivier et de pêcher/nectarinier pourvoient en moyenne

respectivement 120 et 335 JT/ha/an (Société agricole PV, 2024).

La faiblesse des actifs corporels des EAF

La taille de l'exploitation agricole en système bour est un critère déterminant pour apprécier les aspects économiques liés à son seuil¹² de viabilité. Les exploitations rencontrées dans 80% des cas sont inférieures à 20 ha. La catégorie des agriculteurs et éleveurs sans terre représente 8% et augmente jusqu'à 16% si on comptabilise ceux qui passent par le mode de faire valoir indirect.

Les données des exploitations enquêtées sur le parc roulant et le matériel agricole font état d'un niveau d'équipement très moyen des exploitations. En effet, 36% des agriculteurs possèdent au moins un tracteur dont seulement 22% l'ont acquis dans le cadre des incitations du Fonds de Développement Agricole (FDA). Quant au volet construction et bâtiment, 28% des exploitations sont dotées de magasins de stockage. Les bâtiments d'élevage restent toutefois prépondérants et présents dans 64% des exploitations au vu de l'importance des activités d'élevage.

Tableau 1. Niveau d'équipement de 30 exploitations agricoles en matériel à usage agricole.

Type matériel agricole	Nombre des exploitations
Matériel de semis	2
Matériel de travail du sol	7
Matériel de traitement phytosanitaire	2
Matériel de fauchage tracté	2
Moissonneuse batteuse	1
Matériel apicole	1

¹² Le seuil de viabilité des EAF varie en fonction des caractéristiques agro écologiques du milieu (CGDA, 2005). La définition retenue par le CGDA est celle arrêtée à l'article 7 de la loi n° 33-94 relatives aux périmètres de mises en valeur Bour fixant la superficie minimum d'exploitation comme étant la

superficie totale d'une propriété agricole suffisante pour dégager un revenu annuel permettant de couvrir la rémunération, au salaire minimum agricole garanti (SMAG) de deux travailleurs agricoles.

La décapitalisation des exploitations agricoles

La décapitalisation est appréhendée comme le processus de dépossession progressive du capital financier et physique de l'exploitation entraînant la difficulté des agriculteurs à maintenir la durabilité de leurs exploitations. Les formes de décapitalisations sont multiples pouvant se conjuguer entre elles ; il s'agit de : l'endettement auprès de la banque, la vente de matériel et d'équipement, la vente partielle ou totale du terrain, et la crise de trésorerie.

Au total, 70% des agriculteurs enquêtés confient que leurs exploitations sont « empêtrées » dans des situations de décapitalisation. Les agriculteurs assument généralement seuls les dépenses familiales : 67% des enquêtés confirment qu'ils étaient les uniques actifs de leurs ménages. Sur une période de cinq ans, plus d'un quart des agriculteurs ont contracté un crédit bancaire, ayant été employé à 84% des cas à des fins non agricoles. La perméabilité entre la sphère de l'exploitation et la sphère domestique entraîne des situations de déséquilibre le plus souvent aux dépens du capital de l'exploitation (financier et physique). A la demande financière grandissante de la famille, l'effet cumulatif des années de sécheresse vient « enliser » les exploitants dans des processus de décapitalisation qui dépouillent à la longue ceux-ci de leurs capitaux. Le désinvestissement grève d'abord la trésorerie puis entame le capital sous ses différentes facettes. Cette forme de décapitalisation s'avère difficilement remédiable chez certaines exploitations et irréversible pour bien d'autres.

Les récits de bon nombre d'exploitants retracent les contours de péripéties

personnelles qui déteignent sur les trajectoires des exploitations.

L'agriculteur Abdelmoumen¹³ âgé de 67 ans, père de 3 enfants poursuivant tous leurs scolarités dans trois villes différentes (Had Kourt, Meknès et Kenitra), leur assure la location du logement sur ces trois villes. Il a perdu 140 000 DH au bout de deux campagnes agricoles de sécheresses successives. Il s'est délesté ensuite de son cheptel ovin et de son parc de matériel agricole (pick up, tracteur, charrue disque, cover crop, stable plows/ charrue de plus de 10 disques). Il a vendu sa maison à Had Kourt et s'est contenté de la sienne au douar. Il continue d'avoir des problèmes avec la banque à laquelle il refuse de payer des arriérés de dettes. L'agriculteur souffre d'infirmités, rendant difficile une forte implication dans l'agriculture. Face à la difficulté de faire valoir directement ses parcelles de 16,5 ha, il s'est mis en association pour exploiter 6 ha.

L'agriculteur Mohamed est âgé de 54 ans et père de quatre enfants. Parmi eux, un seul enfant est actif et les trois autres sont scolarisés dont une fille poursuivant ses études supérieures à Kenitra, pour laquelle il paie des frais de location mensuelle s'élevant à 1100 DH. Aucun de ses enfants n'est impliqué dans l'agriculture. Pour des raisons de santé et des dépenses liées à une opération chirurgicale, l'agriculteur a abandonné son activité de maquignon ciblant les souks du Nord (Tanger, Tétouan, Oued Laou) et a vendu sa voiture. L'agriculteur a contracté un crédit de 60 000 DH à la banque qu'il n'a pas pu rembourser par la suite. Par-dessus tout, un montant de 100 000 DH a été payé collectivement avec ses frères et cousins dans

¹³ En respect des règles de confidentialité des données personnelles des agriculteurs, des noms fictifs leur ont été attribués ici.

un long procès afin de récupérer des terrains en litige.

L'agriculteur Abdelkarim (54 ans et 4 enfants) après 20 ans passés à Agadir dans le commerce, est retourné en 2001 à Had Kourt pour s'établir à côté de sa grande famille suite au décès de son père qui lui légua un patrimoine foncier de 14 ha. Croyant perpétuer ses prouesses d'ailleurs dans le commerce qui fut très rentable, il a investi dans l'agriculture et a ouvert en parallèle une épicerie de produits alimentaires à l'aide d'une épargne de 70 000 DH. Néanmoins ce dernier projet capota au bout de deux ans pour cause d'accumulation de créances impayées des clients. La mise en culture lui dégauge de faible revenus qui sont insuffisants pour satisfaire ses besoins familiaux. Sur un ton enflammé et empreint de résignation, il affirme, « *je hais l'agriculture ... j'aurais dû construire une étable et ne me consacrer qu'à l'engraissement* ».

Les stratégies de durabilité

L'intensification des systèmes de culture

La zone d'étude est qualifiée de bour favorable¹⁴ recevant habituellement plus de 400 mm de précipitations. Les caractéristiques des sols de la zone se démarquent par la prédominance de sols hydromorphes de deux types de textures à savoir « fine d'argile limono-sableuse » et « très fine argileuse ». Ces conditions induisent un fort potentiel productif céréalier de la zone et une propension à la spécialisation au détriment des autres filières qui sont sur des aires très réduites. C'est ce qui explique entre autres la faiblesse des superficies (environ 5%) laissées en jachère.

Les rendements moyens des principales cultures au niveau des exploitations étudiées demeurent résolument supérieurs à ceux enregistrés à l'échelle nationale.

Tableau 2. Variation des performances de rendements des principales cultures pour la campagne 2019/2020

	Rendement (qx/ha)				
	Blé tendre	Blé dur	Orge	Pois-chiche	Fève
Moyenne des exploitations enquêtées	35	26	24	14	14
Max	50	30	35	25	27
Min	20	18	13	7	3

Le recours accru à des systèmes de monoculture des céréales se fait au détriment de systèmes de successions durables. La fertilité des sols en est significativement compromise. Les résultats des analyses de sol

de 40 échantillons révèlent que 50% des échantillons sont à un niveau de réserve faible en matière organique, et que 81% des prélèvements ont un niveau de réserve en phosphore faible à très faible nécessitant

¹⁴ Le bour favorable correspond aux plaines et collines où l'agriculture pluviale bénéficie annuellement de plus de 400 mm de pluies. Il

rassemble au niveau national près du quart des exploitations agricoles et de la superficie agricole.

d'effectuer un apport de correction du déficit ou augmenter la fumure d'entretien annuelle. La conclusion est semblable pour l'élément de potasse qui, dans 53% des cas analysés, fait état d'un niveau de réserve faible à très faible exigeant aussi la mise en place d'un plan de redressement.

Sur le plan de la conduite technique, les cultures dominantes bénéficient d'une attention particulière axée sur des pratiques d'intensification. La préparation du sol et le semis sont des opérations mécanisées pour ces cultures, néanmoins, il arrive parfois de rencontrer quelques agriculteurs pratiquant sur de petites superficies marginales le semis manuel (à la volée) de la coriandre et la luzerne.

Technique clé dans le schéma d'intensification, l'apport d'engrais minéraux est systématique lors de la phase de semis. Sans l'apport de fertilisants, il est impossible d'accroître les rendements et exprimer le potentiel génétique des variétés productives notamment d'obtenteurs étrangers¹⁵. D'ordinaire, l'épandage d'engrais de couverture pour les céréales est une action mécanisée sauf en cas d'inaccessibilité sur des terrains hydromorphes après de fortes pluies. Le fractionnement des apports, pour plus des deux tiers des cas, se fait en deux épandages. La fréquence des opérations de traitement phytosanitaire varie selon la culture, l'historique de la parcelle, le degré d'infestation, et les conditions climatiques de l'année. En ce qui concerne les céréales, il est rare d'observer l'application d'un seul traitement, la majorité des agriculteurs appliquent au moins deux traitements. En revanche, pour la protection des légumineuses les agriculteurs appliquent un à deux traitements.

Le réajustement par les transactions foncières

Le statut foncier exclusivement Melk de la zone d'étude favorise les transactions autour du mobilier foncier. Près de la moitié (48%) des agriculteurs passent par un mode de faire valoir indirect mobilisant 52% de la superficie des terres agricoles exploitées. La prise de bail encourage le phénomène de redistribution temporaire des terres et apparaît comme un mécanisme d'ajustement pour plusieurs catégories d'agriculteurs.

Les propriétaires qui décident de ne plus exploiter directement leurs terres figurent parmi les catégories suivantes :

- Des propriétaires qui ont émigré, n'ayant pas la latitude de mettre en valeur directement leurs biens fonciers ;
- Des exploitants âgés qui réduisent les terrains exploités directement ou se désengagent complètement de la mise en culture ;
- Des agriculteurs à court de moyens pour apporter les intrants nécessaires pour les opérations d'installation, d'entretien et de récolte des cultures.

Les contrats de location annuels conclus pour une durée d'une campagne agricole restent dominants. La valeur du bail en moyenne est de 2000 DH/ha variant de 1200 à 3000 DH. Cette variation obéit aux critères de topographie de la parcelle (pente, bas fond, zone de stagnation de l'eau), qualité du sol et précédent cultural.

Un élevage multifonctionnel intégré à la polyculture

L'élevage concerne 60% des exploitations agricoles étudiées où 44% pratiquent un système d'élevage mixte (bovin et ovin). La valeur vénale des troupeaux est pour 53% des

¹⁵ A titre d'exemple, des variétés de blé tendre comme Bandera, Guadalete, Faiza et Rahma sont

largement dominantes et les obtenteurs sont des sociétés étrangères.

agriculteurs moins de 50 000 DH, et pour 27% entre 50 000 et 100 000 DH et pour 20% plus de 100 000 DH. Les petits élevages sont dominants et imprègnent profondément cette activité. Parmi les exploitations exerçant l'élevage ovin, 64% ont un effectif réduit moins de 50 têtes, et parmi celles pratiquant un élevage bovin 83% des exploitations possèdent moins de 10 têtes. Bien qu'elle soit conduite à petite et moyenne échelles, l'activité d'élevage est indispensable aux agriculteurs enquêtés du fait de ses rôles multifonctionnels de trésorerie lors des périodes d'adversité, de valeur refuge pour placer l'épargne, et de stratégie de diversification contre les aléas climatiques.

Profitant des produits et sous-produits cultivés au sein des exploitations, les éleveurs adoptent un système d'élevage intégré à l'agriculture afin d'alléger un tant soit peu les charges des aliments achetés et entretenir ce qui reste de leur autonomie. En effet, les grains, les fourrages cultivés, la paille, les chaumes et les résidus des cultures contribuent à la conduite alimentaire des animaux, plus particulièrement lors des années agricoles fastes.

Les aliments grossiers qui occupent traditionnellement une place stratégique dans les calendriers alimentaires sont les pailles des céréales et dans une moindre mesure les résidus des pois-chiches. La valeur marchande de la production des pailles du blé tendre est en moyenne 15% du chiffre d'affaires par hectare et peut atteindre jusqu'à 23% chez certains exploitants. Ces aliments sont employés par la majorité des agriculteurs pendant presque toute l'année, avec une concentration en automne et en hiver. Bien que les déplacements soient sur une aire très réduite, les parcours et la vaine pâture participent à l'entretien des animaux en

automne et en hiver. Le déprimage assure le relais dans le calendrier fourrager quand les conditions climatiques ne sont pas favorables. Cette pratique permet de fournir aux animaux une herbe fraîche à un moment où leurs besoins sont élevés. La durée de la supplémentation est variable selon la stratégie de l'éleveur et ses capacités pour couvrir les prix d'achat des aliments concentrés. L'orge grain et la pulpe sèche de betterave sont les plus distribués.

La pluriactivité des exploitations

Sachant que la taille moyenne des ménages des exploitations étudiées est de 5,42 personnes et considérant que la dépense annuelle moyenne par personne en milieu rural s'élève à 13 010 DH (HCP, 2025), l'estimation de la dépense de consommation annuelle par exploitation peut être évaluée à environ 70 000 DH. Ce montant équivaut au résultat¹⁶ brut dégagé d'une exploitation de 20 hectares adoptant un assolement proche des résultats des exploitations enquêtées (50% de blé tendre, 5% blé dur, 5% orge, 13% pois chiche, 13% féverole, 4% coriandre, 10% jachère). C'est dire que 80% des exploitations agricoles enquêtées sont en-dessous de ce seuil.

La majorité des agriculteurs enquêtés déclarent que les revenus agricoles étaient insuffisants, et que pour 60% d'entre eux le revenu agricole couvre moins de la moitié de leurs besoins familiaux. En fait, la subsistance n'est réellement possible qu'au prix d'une pluriactivité apparaissant au grand jour comme un trait endémique qui insère les ménages dans un système d'activité plus vaste transgressant les contours de leurs exploitations. Les agriculteurs pluriactifs sont en nombre de 18 et sont répartis par sources

¹⁶ Les résultats de l'étude révèlent que le résultat brut d'exploitation moyen à l'hectare des principales filières est comme suit : 1) céréales : blé

tendre 4756 dh, blé dur 3413 dh, orge 3024 dh ; 2) légumineuses : pois-chiches 4262 dh, féverole 2270 dh ; 3) coriandre : 1245 dh.

de revenus comme suit : 10 en commerce et services, 5 en salariat agricole, 3 touchent une pension de retraite.

La pluriactivité de chaque agriculteur se mêle à sa trajectoire personnelle. Les voyages passés, le capital social, et les ressources financières marquent profondément les choix des activités exercées. L'émigration et l'intégration à la ville en tant qu'espaces de mobilité participent à briser l'aliénation à l'agriculture. Partant d'une lecture rétrospective de leurs trajectoires, quelques agriculteurs dépeignent d'innombrables formes de pluriactivité. Nous donnons ci-dessous trois exemples.

L'agriculteur Ahmed (âgé de 41 ans ; 2 enfants) habite au douar au sein de sa famille constituée de 10 individus. Pendant 21 ans l'agriculteur a séjourné à la fois dans son douar et dans la ville de Martil pour travailler comme maçon. L'argent de l'émigration lui a permis de constituer un petit troupeau de bovins et d'ovins confié à sa famille résidente. Le mouvement pendulaire entre la ville et le douar a consacré son statut d'agriculteur non résident. Voulant renforcer son activité dans la ville du Nord, il a acheté une petite boutique à titre de fonds de commerce. Cet investissement lui a coûté la vente partielle du cheptel bovin auquel il était associé avec son frère.

Or, la restriction des échanges économiques ces dernières années sur les frontières de Ceuta a entraîné une récession des activités économiques dans la ville acculant par conséquent cet agriculteur, en difficulté économique, à se replier vers sa terre d'origine et vivre cette « traversée de désert » en s'occupant d'activités subsidiaires comme la simple conduite du bétail dans des pâturages limitrophes et l'aide de son père dans l'exploitation de 7,5 ha.

L'agriculteur Abdeljalil (48 ans, 3 enfants), après avoir obtenu son diplôme de licence et

avoir essayé vainement de décrocher un emploi dans la fonction publique, a contracté un crédit bancaire pour mettre en place un projet de services. Parallèlement il a mené avec ses deux frères une activité agricole sur leur propriété collective. Son projet était, des années durant, l'unique source de revenus. Son recrutement en tant que fonctionnaire dans une localité limitrophe survint tardivement. Il continue à gérer les divers projets précités et n'envisage pas de se défaire de sa pluriactivité. De facto, la propriété agricole sur 25 ha en association avec ses frères constitue une activité rémunératrice parmi tant d'autres.

L'agriculteur Abdelkader (72 ans ; 4 fils) exploite 60 ha dont 30 ha par voie de location. Son départ à la retraite, après une carrière de salarié dans une société, lui a donné l'opportunité de se consacrer pleinement à l'agriculture. Bien qu'installé à la ville de Kenitra, l'agriculteur loue une maison secondaire pour séjourner à Had Kourt et suivre de près ses activités agricoles. L'un de ses fils s'implique dans l'agriculture et l'aide à la réalisation des diverses opérations. Dans son discours, l'agriculteur donne une perception positive de l'agriculture et l'érige en activité rentable. Il n'hésite pas à exprimer son professionnalisme et la rationalité de ses choix d'investissement. La banque est, pour lui, un partenaire majeur, et les crédits contractés auprès de la banque sont régulièrement honorés.

La gestion en indivision

Sous l'effet du partage successoral, la scission de l'exploitation est de nos jours un fait répandu, eu égard aux processus de recompositions sociales profondes qui traversent de bout en bout le rural marocain. Le décès du chef d'exploitation annonce d'ordinaire le début d'un changement dans la structure et le fonctionnement de l'exploitation agricole. Le partage selon le droit

islamique de l'immobilier foncier entraîne la scission de l'exploitation agricole.

En revanche, il arrive de constater que l'omnipotence de la mère ou d'un frère aîné estimé et respecté inhibe temporairement les volontés individuelles de partage, instaurant en filigrane un moratoire au sein de la famille. Quatre des exploitations étudiées sont gérées en indivision entre les membres du groupe familial. L'indivision appelle une attention toute particulière, étant donné que la durabilité de l'exploitation se voit prolongée selon une nouvelle dynamique, pourvu que le changement advenu dans le système familial n'affecte guère les éléments structurants de l'unité productive. La stratégie du maintien de l'exploitation en indivision consacre la conservation de l'essentiel de la base foncière assortie d'un mode de gestion sociale convenu sciemment entre les membres de la famille. Les abrégés de situations de deux exploitations ci-dessous donnent à voir les arrangements familiaux pour la durabilité des exploitations.

L'agriculteur Mounir (53 ans ; 3 enfants) assure la cogestion de l'exploitation familiale de 9,6 ha. La préservation de l'exploitation tient à lui et son frère, qui, après le décès du père, ont pris en main les activités agricoles afin de répondre aux besoins de leur famille composée en plus de ceux-ci de 5 filles, 4 garçons et la mère. Une telle situation a forcé les deux aînés à abandonner toute velléité de poursuite des études pour accorder la priorité au devoir de tutorat familial. Se remémorant avec fierté le sacrifice consenti sur l'autel des liens familiaux, l'agriculteur relate la période florissante de la production apicole qui a servi de manne financière importante pour le financement de ses quatre frères cadets devenus ultérieurement tous fonctionnaires. Actuellement, l'exploitation fonctionne grâce à une participation collective des héritiers aux frais de production qui portent seulement sur la mise en culture en délaissant l'apiculture

jugée exigeante en soins et financement. Parallèlement au projet collectif, l'agriculteur prend en location 2 ha dédiés aux cultures fourragères et s'adonne à l'élevage ovin (35 têtes) et bovin (6 têtes). C'est dire que le projet de copropriété entre héritiers n'évacue pas l'intérêt du projet personnel. Si l'exploitation familiale a été préservée au départ grâce au rôle des deux frères aînés qui ont réincarné la figure du père, sa longévité actuellement ne repose guère sur des considérations purement économiques, mais plutôt sur l'attachement des autres héritiers à témoigner de leur reconnaissance aux sacrifices consentis à leur égard.

Pour l'agriculteur Abdessamad, le décès du père fut une date charnière qui marqua un tournant dans la famille. A part les trois sœurs mariées qui ont reçu leurs parts conformément aux canons islamiques, l'agriculteur et ses 3 frères ont décidé de maintenir en indivision leur héritage constitué de 70 ha de terres bour, de façon à se consacrer à l'agriculture pluviale intégrée à la pratique de l'engraissement bovin. Les rapports égalitaires imprégnés par la confiance entre les frères ont permis la mise en place d'une gestion concertée de l'exploitation profitant d'une mutualisation des efforts et puisant d'une trésorerie collective.

Un des frères exprime cette situation dans les termes suivants: « *nous étions ainsi éduqués ... entre nous pas de considérations financières, celui qui est sur place fait l'affaire* ». Gardant intacte la maison familiale au douar, les frères ont décidé de s'installer chacun dans une maison indépendante dans le village de Had Kourt afin de procurer un environnement propice à la scolarité à leurs enfants. La référence aux valeurs traditionnelles de solidarité est reconfortée par une assiette foncière procurant une viabilité économique à l'exploitation.

Discussion

Des stratégies d'adaptation qui ne préparent pas nécessairement le long terme

Les défis de la durabilité des EAF ne sont pas dus uniquement aux incidences sévères et pérennes de la sécheresse. Les processus complexes de décapitalisation participent également à la fragilisation de la reproduction des EAF. De plus, la dépendance étroite au marché pour l'acquisition des intrants met ces exploitations en prise avec les cours nationaux et mondiaux des produits et matières premières, ce qui amplifie les coûts de production et fragilise la trésorerie familiale.

A l'échelle nationale, le diagnostic fait est proche : le développement et la résilience de la petite et moyenne EAF en bour comme en irrigué sont « *impactés par des facteurs tels que le changement climatique, la hausse des prix des intrants, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et le morcellement des terres. De plus, leur faible intégration dans des structures collectives obère leur efficacité.* » (CESE, 2025).

Les propriétés intrinsèques des systèmes de culture, en mode pluvial, font que les exploitations soient très peu pourvoyeuses d'emploi. Les agriculteurs apparaissent comme des actifs ponctuellement occupés par les activités agricoles. Ce constat remet en question les définitions homogénéisantes qui simplifient l'implication de la famille dans les activités culturelles. Pour compenser les opportunités de culture limitées et de sécuriser leurs moyens de subsistance, les petites exploitations consacrent le travail des

membres de la famille aux tâches routinières liées aux activités de production animale (Sraïri et al., 2018).

Dans leur quête pour la durabilité de leurs exploitations, les agriculteurs déploient des stratégies aussi diverses que complémentaires. Les agriculteurs n'hésitent pas à déployer des stratégies tant techniques (intensification, intégration de l'élevage), managériales (mode de faire valoir indirect), que sociales (gestion en indivision, pluriactivité) pour pérenniser leurs exploitations. Les transactions foncières demeurent des stratégies de contournement au manque du patrimoine foncier, notamment pour les agriculteurs sans terres et les agriculteurs insuffisamment pourvus en terre.

Cette pratique compromet, en creux, l'investissement en des projets de plantation d'espèces arboricoles rustiques telles que l'olivier et le figuier qui nécessitent la sécurisation de l'accès au foncier sur une temporalité longue, laissant ainsi la place à la prédominance des systèmes céréaliers qui projettent une image de monotonie et d'uniformité sur l'assolement. La spécialisation réduit aussi la capacité d'adaptation des exploitations agricoles (Cobelli et al., 2025).

L'élevage est une activité multifonctionnelle pour la majorité des agriculteurs qui la mettent en articulation avec le système de culture en vue d'alléger, un tant soit peu, la dépendance vis-à-vis du marché d'achat des aliments pour bétail. Il joue un rôle crucial dans la résilience des petites exploitations (Sraïri et al, 2018). Le développement de cette activité appelle particulièrement l'accompagnement des petits élevages à améliorer leurs pratiques en matière de : techniques de reproduction¹⁷, conduite alimentaire des cycles d'engraissement des jeunes animaux, et

¹⁷ Notamment les techniques d'alimentation (*flushing*) appropriées et le regroupement des naissances.

mesures pratiques de veille en santé animale. Il sera aussi utile d'encourager les petites exploitations à créer des organisations collectives pour l'approvisionnement en aliments de bétail.

Entre l'indivision et le partage, la diversité des arrangements familiaux donnent lieu à une profusion des modes de successions sur les exploitations agricoles. Si quelques exploitations résistent aux logiques de partage du patrimoine familial, c'est qu'à chaque fois des conditions sociales particulières interfèrent pour la légitimation des choix des héritiers.

En l'absence d'un projet collectif structuré et viable économiquement, ces arrangements pour le maintien de l'exploitation en indivision ne font que repousser peu ou prou un processus inéluctable de morcellement de l'exploitation. Le moratoire d'indivision est le reflet d'une transformation de la structure des liens familiaux et d'un changement discontinu et parcellaire des systèmes de valeurs naguère attachés aux normes de la tradition.

Rachik (2016) souligne que la famille cesse de jouer le rôle économique d'employeur de jeunes et rapporte que 75% des ruraux optent pour l'autonomie du fils et 60% pour celle de la fille. Dans le même ordre d'idées, cet auteur assigne aux valeurs des « *fonctions pratiques en ce sens qu'elles orientent, justifient, légitiment, les actions sociales* » (Rachik, 2016, p. 279). Au sein des EAF étudiées, le rapport contrasté aux valeurs tient au fait qu'elles n'ont pas « *le même rythme [d'évolution] que ceux des autres faits sociaux, dans la mesure où les valeurs ont un ancrage dans les consciences et les mentalités ; elles mettent plus de temps pour changer* » (Bourquia, 2006, p. 66).

Le semis direct, un potentiel d'atténuation à promouvoir dans le cadre d'un système de pratiques

Dans le cas étudié, l'adoption de pratiques intensives au niveau des systèmes de culture s'avère un choix non équivoque des agriculteurs, traduisant leur volonté de maximiser la productivité des terrains mis en valeur. Le système de semis direct est une alternative à l'agriculture intensive qui a montré ses limites face aux sécheresses et phénomènes de dégradation des ressources naturelles (El Brahli et al., 2009 ; Mrabet, 2001). Dans le cadre de la stratégie de Génération Green, le ministère de l'agriculture a lancé, durant la campagne 2021/2022, le programme national du semis direct d'un million d'hectares à l'horizon de 2030. Dans cette optique, le ministère procède d'emblée à la distribution des semoirs de semis direct au profit des coopératives agricoles et à leur sensibilisation et accompagnement pour l'adopter.

Le système de semis direct est une technique doublement avantageuse permettant d'augmenter le revenu de l'agriculteur tout en améliorant la conservation des eaux et des sols (Razine, 2008 ; Mrabet, 2001). Sur le court terme, le semis direct permet une économie de temps et d'argent¹⁸ pour les opérations d'installation de la culture. De même, des économies immédiates peuvent être opérées en énergie, semence, usure de matériel et son maintenance, main d'œuvre et à long terme en fertilisant et pesticides (El Brahli et al., 2009).

Sur le moyen et le long terme, les résultats d'essais¹⁹ montrent que le système sous semis direct favorise l'accumulation de la matière organique et l'amélioration des propriétés physiques du sol (Laghrou et al., 2018). Sur

¹⁸ Le gain peut être de 2,5 qx/ha (Ait Houssa et al., 2016) à 3,7 qx/ha (Labacci et al, 2015).

¹⁹ Dans la zone de Zaër les études ont porté sur 11 ans et dans la zone d'Abda sur 32 ans.

plusieurs années, la pratique du semis permet d'améliorer le rendement par rapport au semis conventionnel surtout en année sèche (El Brahli et al., 2009 ; Razine, 2008).

Toujours est-il que la pleine réussite du système du semis direct dépend tout autant de la perturbation mécanique minimale du sol que de l'application de la rotation culturale et du maintien d'une couverture organique permanente du sol (mulch) (El Brahli et al., 2009 ; Labacci et al., 2015). En revanche, la diffusion de cette innovation implique un accompagnement dans la durée des agriculteurs pour acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire, d'un côté, et la gestion des résidus des cultures non pas comme fourrages de pâturage mais en tant que couverture du sol, d'un autre côté (Labacci et al., 2015 ; Mrabet, 2001). Le changement des pratiques des EAF de polyculture-élevage exploitant à l'extrême les chaumes et restes de fanes laissés au champ est donc un enjeu majeur pour la mise en place des conditions idoines de la réussite du système de semis direct.

L'agriculture familiale, une composante en déclin au sein d'un ensemble d'activités génératrices de revenu

Dans le système pluvial, les agriculteurs familiaux sont contraints d'élargir leurs champs d'activités. Être agriculteur devient une identité professionnelle ouverte et cumulative. Le cursus professionnel de chaque agriculteur s'enrichit d'activités touchant plusieurs domaines et secteurs économiques.

Ces constats de terrain entrent en résonance avec les résultats nationaux affirmant que 88,5 % des ménages ruraux disposent d'au moins trois sources de revenus (HCP, 2021b).

²⁰ L'agriculture représente plus de 90% du secteur primaire (DEPF, 2019).

Plus encore, Le revenu de l'emploi indépendant agricole ne participe qu'à 26,8% dans la composition du revenu des ménages en milieu rural (HCP, 2025). La contribution du secteur primaire²⁰ à l'emploi rural est passée de 80,4 % à 61,7 % sur vingt-quatre ans (1999-2024). De même, le bilan net de la création de l'emploi au secteur primaire s'est inscrit dans une tendance de perte²¹ d'emplois. Par ailleurs, sur la même période l'importance du statut professionnel des aides familiales, réservoir principal en main d'œuvre des EAF, a diminué de 52% à 22,2% dans la structure de l'emploi rural (HCP, 2000 et 2025).

Ceci fait écho au travail de Gassel (2018), qui considère que la pluriactivité constitue en fait une réaction de l'agriculture familiale aux lacunes des politiques inhérentes aux mesures de soutien aux agriculteurs (manque de régulation des prix des produits et intrants, l'insuffisance du conseil agricole, et la faiblesse de promotion de l'investissement, etc.) et à la déficience des infrastructures rurales.

Conclusion

La problématique de l'agriculture familiale en zone pluviale ne saurait être réduite à une simple fatalité climatique, quoique l'aléa pluviométrique est le déclencheur immédiat de la spirale précarité. En ce sens, la vulnérabilité des EAF, soumises à l'importante volatilité de la production, l'érosion du capital de l'exploitation et la dépendance structurelle aux marchés des intrants et des services, résulte d'une convergence de facteurs structurels où l'économique et le social s'entrelacent.

²¹ Selon le HCP entre 2008 et 2024 le bilan net de la création d'emplois dans le secteur primaire fait état d'une perte de 1 036 100, (HCP, 2009-2025).

Les stratégies adaptatives des EAF - intensification, intégration de l'élevage et transactions foncières, arrangements familiaux - relèvent davantage de stratégies « défensives » (El Amrani et al., 2018) ciblant l'atténuation des impacts pérennes des processus de changements socioéconomiques et environnementaux que des mesures durables de viabilisation voire du développement des EAF. L'agriculture familiale en zone pluviale, dans le cas étudié, n'est plus une activité exclusive, comme l'agriculteur "à plein temps" n'est plus la seule norme professionnelle. Cette forme d'agriculture est devenue une composante d'un système d'activités composite. Dans la zone d'étude, l'agriculture perd de plus en plus de sa centralité au sein des exploitations agricoles pluviales.

Sa pérennité dépendra de sa capacité à s'approprier des innovations comme le semis direct, maximiser l'efficacité des facteurs de productions, et réussir les formes d'organisations professionnelles de l'amont à l'aval des filières agricoles, tout en promouvant en parallèle une évolution vers une économie rurale diversifiée. A ce titre, le CESE (2025) préconise de partir des spécificités de chaque territoire pour élaborer des plans d'action intégrant, au-delà des aspects du développement agricole certes importants, des mesures de soutien au renforcement des infrastructures, de diversification des activités économiques et d'amélioration de l'accès aux services publics.

La fragilité de la petite et moyenne EAF est le fait d'une multitude de facteurs qui transcendent l'activité agricole (MAPMDREF, 2021). La question du devenir des exploitations familiales en zone pluviale reste donc entière et d'actualité. Même dans les zones irriguées, la compétition tant entre les entreprises agroalimentaires locales et les exploitations familiales pour l'accès aux ressources et aux

marchés pourrait favoriser l'exclusion de ces dernières et peser sur leur avenir (Baccar et al., 2016). L'hypothèse d'une tendance à la « désagricolisation » des familles et la « défamiliarisation » des exploitations (Lacombe, 2016) mérite de plus amples investigations de terrain.

Au vu des objectifs de départ de cet article, l'analyse de la durabilité des EAF, au prisme des politiques agricoles, n'a pas été abordée explicitement. Ce qui incite à entreprendre dans des travaux de recherche postérieurs l'étude des effets de la mise en œuvre des nouvelles générations de projets collectifs de l'agriculture solidaire, inscrits dans le cadre de la stratégie Génération Green, sur le maintien des formes d'agriculture familiales en bour. Dans la même perspective, les transformations des systèmes d'élevage en bour mériteraient également une analyse fine et contextualisée à la lumière des programmes récents du ministère de l'agriculture ayant pour objet la subvention des aliments de bétail et l'octroi d'aides directes aux éleveurs pour la reconstitution et la protection du cheptel national.

Références

Ait Houssa A, Oubaki L, Reda-Fathmi K, Drissi S, Lamghari M, Benbella M, Chraïbi H, 2016. [Éléments agro-économiques pour réussir la culture du blé en Bour](#). *Bulletin mensuel d'information et de liaison du programme national de transfert de technologie en agriculture* 202(8).

Ait Houssa A, Drissi S, Asehraou A, Asfers A, Oubaki L, Chraïbi H, 2017. [Changements climatiques au Maroc : Quels systèmes de culture pour s'y adapter ?](#) *Revue Marocaine de Sciences Agronomiques et Vétérinaires* 5(3): 210-221.

- Akesbi N, Benatya D, El Aoufi N, 2008. [L'agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation](#). Ed. Économie critique. 189 p.
- Balaghi R, Benaouda H, Mahyou H, Snaibi W, 2024. [Climate change impact assessment on agriculture](#). *African and Mediterranean Agricultural Journal* 143: 09-33.
- Bélières JF, Bonnal P, Bosc PM, Losch B, Marzin J, Sourisseau JM, 2014. [Les agricultures familiales du monde : Définitions, contributions et politiques publiques](#). Cirad et AFD, collection A Savoir, 28, 200 p.
- Bennouna A, 2020. [Gestion de l'eau au Maroc et changement climatique](#). *Revue Espace Géographique et Société Marocaine* 32 : 250-259.
- Bourquia R, 2010. [Valeurs et changement social au Maroc](#). *Quaderns de la Mediterrània* 13 : 105-115.
- Centre de Conseil agricole de Had Kourt, 2025. *Monographie agricole de la zone d'action*. 59 p.
- Cobelli O, Teixidor-Toneau I, El Fatehi S, Hmimsa Y, Leclerc C, Labeyrie V, 2025. [The impact of agricultural policies on agrobiodiversity management in a pre-Rif farming system in Morocco: what implications for resilience?](#) *Agriculture and Human Values* 42(3) : 1285–1305.
- Conseil Economique social et environnemental (CESE), 2025. [La petite et moyenne agriculture familiale : Pour une approche mieux adaptée, innovante, inclusive, durable et territorialisée, Maroc](#). 40 p.
- Conseil général pour le développement agricole (CGDA), 2006. [Situation de l'agriculture marocaine 2005. Dossier le foncier agricole](#). 164 p.
- Conseil général pour le développement agricole (CGDA), 2012. [Situation de l'agriculture marocaine : 2010](#). 107 p.
- Conseil général pour le développement agricole (CGDA), 2020. *Atlas de l'Agriculture Marocaine : troisième édition 2020*. 209 p.
- Dietrich-Ragon, Loison-Leruste, Rounpel-Fuentes, 2010. Articuler les approches quantitative et qualitative. In Paugman, S. (Coord), *L'enquête sociologique*. Ed. Presse Universitaire de France, p. 207-222.
- Direction des études et des prévisions financières (DEPF), Ministère de l'économie et des finances, 2019. [Tableau de bord sectoriel de l'économie marocaine](#). 73 p.
- El Amrani M, Bentassil A, Houry H, Abbad Z, Ley ML, 2018. [Les pratiques adaptatives des petites exploitations familiales face aux changements globaux dans des agro-systèmes en pluvial : cas du bassin versant du Tleta dans le Nord du Maroc](#). *Alternatives Rurales* 6.
- El Brahli A, El Gharras O, El Hantaoui N, 2009. [Le système semis direct : nouveau mode de production et modèle d'agrégation pour une agriculture pluviale durable au Maroc](#). *Bulletin mensuel d'information et de liaison du programme national de transfert de technologie en agriculture* 182(4).
- Société agricole PV, 2024. *Données de contrôle de gestion*.
- Errahj M, 2017. [L'agriculture familiale à petite échelle au Proche-Orient et Afrique du Nord, pays focus Maroc](#). Rapport FAO. 83 p.
- Gafsi M, 2006. [Exploitation agricole et agriculture durable](#). *Cahiers Agricultures* 15(6) : 491-497.
- Gasselin P, 2018. Diversification of Activities Between Strategies of Survival and Accumulation. In: Bosc PM, Sourisseau JM, Bonnal V, Gasselin P, Valette E, Bélières JF, (Eds), [Diversity of Family Farming Around the World Existence, Transformations and Possible Futures of Family Farms](#). Springer, p. 179-180.

- Godard O, Hubert B, 2002. [Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA : rapport intermédiaire de mission](#). Editions INRA. 45 p.
- Haut-Commissariat au Plan, 2000. [Activité, emploi, et chômage rapport de synthèse : 1999](#). 185 p.
- Haut-Commissariat au Plan, 2005. *Démographie Marocaine : tendances passées et perspectives d'avenir*. 94 p.
- Haut-Commissariat au Plan, 2009-2024. *Compte nationaux 2009-2024*.
- Haut-Commissariat au Plan, 2009-2024. *Notes d'information au sujet de la situation du marché du travail en 2008-2025*.
- Haut-Commissariat au Plan, 2019. [Note sur le niveau et tendance de la fécondité au Maroc](#). 6 p.
- Haut-Commissariat au Plan, 2021b. [Note sources de revenus des ménages : structures et inégalité](#). 5 p.
- Haut-Commissariat au Plan, 2024a. *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 : Principaux résultats*. 41 p.
- Haut-Commissariat au Plan, 2024b. *Evolution de l'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence (nombre d'enfants par femme : 1962-2024 (fichier Excel)*.
- Haut-Commissariat au Plan, 2024c. *Indicateurs démographiques et socioéconomiques du Royaume du Maroc selon les résultats du RGPH 2024 (fichier Excel)*.
- Haut-Commissariat au Plan, 2025. [Rapport des résultats : enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023](#). 64 p.
- Labacci T, Dugué P, Kemoun H, Rolin D, 2015. [Innovation et action collective : le semis direct des cultures pluviales au Moyen Sébou \(Maroc\)](#). *Cahiers Agricultures* 24(2) : 76-83.
- Lacombe P, 2016. [L'agriculture familiale : rengaine ou nouveauté ?](#) *Natures Sciences Sociétés* 24 : 123-135.
- Laghrour M, Moussadek R, Mrabet R, Mekkaoui M, 2018. [Effet à moyen et à long terme du semis direct sur la matière organique, la stabilité structurale et la compaction des sols argileux au Maroc](#). *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires* 7(2) : 356-362.
- Mahdi M, 2016. [Paysannerie d'autrefois et d'aujourd'hui : Concept et réalité](#). In Raouf S, Strehl M (Eds), *Petites Paysanneries au Nord et au Sud de la Méditerranée – Questions de méthodes (II)* Ed. Publisud.
- Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts (MAPMDREF), 2020. [Le Plan Maroc Vert : bilan Et Impacts 2008 – 2018](#). 82 p.
- Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts (MAPMDREF), 2021. [Note bilan : la petite et la moyenne agriculture familiale dans le Plan Maroc Vert 2008-2020](#). 9 p.
- Mrabet R, 2001. [Le système semis direct : une technologie avancée pour une agriculture durable au Maroc](#). *Bulletin mensuel d'information et de liaison du programme national de transfert de technologie en agriculture* 76(4).
- Office des changes, 2014-2024. *Commerce extérieur du Maroc 2014-2024*.
- Rachik H, 2016. [Dynamique des valeurs communautaires traditionnelles](#). In Rachik H (Ed), *L'esprit du terrain : études anthropologiques au Maroc*. Ed Centre Jacques Berque. P. 277-291.
- Razine M, 2008. [Le semis direct des céréales : expérience du Domaine Agricole de Sidi Kacem](#). *Bulletin mensuel d'information et de liaison du programme national de transfert de technologie en agriculture* 163(4).

Sajoux M, Chahoua S, 2012. [Transition de la fécondité et développement au Maroc. Un lien complexe et spatialement différencié](#). *Les cahiers d'études sur le Monde Arabe et la Méditerranée* 21 : 33-62.

Sraïri MT, Bahri S, Ghabiyel Y, 2018. [Work management as a means to adapt to constraints in farming systems: a case study from two regions in Morocco](#). *Cahiers Agricultures* 27: 15007.

الاستراتيجيات والممارسات التكيفية للاستغلاليات الفلاحية بمنطقة بورية بالغرب في المغرب في مواجهة تحديات الاستدامة

ملخص

تقع الفلاحة الأسرية في المغرب في صلب تحولات عميقة غيرت طريقة عملها وسماتها المميّزة. تبحث هذه الدراسة، المُنجزة في الجماعات القروية بني وال ومولاي عبد القادر بإقليم سيدي قاسم، التحديات التي تواجهها استغلاليات الفلاحة الأسرية والاستراتيجيات التي تعتمد عليها، ضمن سياق فلاح-إيكولوجي خاص بالزراعة البورية. باعتمادها على منهجين نوعي وكمي، سعت الدراسة إلى تحليل الجوانب الزراعية-الاقتصادية للاستغلاليات الأسرية، مع إتاحة المجال للفلاحين للتعبير عن أوضاعهم الاجتماعية ومساراتهم المهنية. تم إجراء استبيانات ومقابلات شبه مُوجّهة مع الفلاحين. لا تنحصر تحديات استدامة الاستغلاليات الفلاحية على العوامل المناخية فحسب، بل تكتسي أبعاد أخرى. تُسهم عوامل متعددة، مثل محدودية تعبئة اليد العاملة، وتراجع رأس المال الاستغلاليات، وضعف الأصول المادية، في إضعاف قدرات الاستدامة لدى الاستغلاليات الفلاحية. وبناءً على ذلك، يلجأ الفلاحون الأسريون إلى استراتيجيات متعددة، سواء كانت تقنية (التكثيف، إدماج تربية الماشية)، أو تديرية (الشراكة، الكراء)، أو اجتماعية (تسيير مشترك بين الورثة، تعدد الأنشطة)، من أجل ضمان استمرارية استغلالياتهم. تعتمد الفلاحة الأسرية على نظام أنشطة مرّكب، كما أن استدامتها بقدر ما ترتبط بتطور تقني وتنظيمي في مكوّنها الفلاحي، وبقدر ما تستلزم تنوع الاقتصاد القروي.

كلمات مفتاحية: فلاحة أسرية، تراجع رأس المال، استدامة، تكثيف، تعدد الأنشطة، استراتيجيات تكيفية، سيدي قاسم، الغرب، المغرب.

Adaptive strategies and practices of agricultural farms in the rainfed Gharb region of Morocco in response to sustainability challenges

Abstract

Family farming in Morocco is undergoing profound transformations that have altered its functioning and distinctive features. This study, conducted in the rural communes of Beni Oual and Moulay Abdelkader in the province of Sidi Kacem, examines the challenges faced and the strategies implemented by family farms within a specific agro-ecological context of rainfed agriculture. Combining qualitative and quantitative methods, the research analyzes the agro-economic aspects of family farms while also giving farmers the opportunity to express their social situations and

professional trajectories. Questionnaires and semi-structured interviews were conducted with farm operators. The sustainability challenges faced by farms are not solely climatic—far from it. Multiple factors, such as limited mobilization of labor, farm decapitalization, and the weakness of physical assets, contribute to undermining the sustainability capacity of these farms. As a result, family farmers adopt a range of strategies—technical (intensification, integration of livestock), managerial (partnerships, leasing), and social (joint ownership management, pluriactivity)—to sustain their operations. The implementation of these practices and strategies leads to differentiated situations among farms. Family farming is based on a composite system of activities, and its sustainability depends as much on technical and organizational developments within the agricultural component as on the diversification of the rural economy.

Keywords: adaptive strategies; decapitalization; family farming; Gharb; intensification; Morocco; pluriactivity; Sidi Kacem; sustainability